



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

artisans

Question écrite n° 68570

Texte de la question

M. Laurent Wauquiez attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, sur le développement de la concurrence déloyale dans l'artisanat. Les entreprises françaises se trouvent en effet mises en concurrence contre des entreprises étrangères qui ne respectent pas les réglementations. Les professionnels du secteur soulignent également le risque qui peut exister pour la qualité et la sécurité des travaux effectués. Dans ces conditions, l'artisanat français et la transmission de son savoir-faire sont menacés. Sans réponse de sa part, il lui demande à nouveau quelles actions elle entend mettre en oeuvre pour lutter contre ces distorsions de concurrence faites à l'artisanat français et en assurer sa pérennité.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Wauquiez](#)

Circonscription : Haute-Loire (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68570

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2014](#), page 9416

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)